



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 14 mai 2007, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle, et MM les conseillers, Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse et présidente de l'assemblée.

M. Alain Deslauriers, directeur général, Mme Claire Coulombe, greffière, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

Sont également présents M. Michel Robidoux (jusqu'à 20h00), directeur des travaux publics, M. Martin Piché (jusqu'à 20h00), directeur des loisirs et de la culture, et M. Jean-Louis Boileau (jusqu'à 20h20), directeur du service d'urbanisme.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

130/14-05-07

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe en retirant les items suivants :

C.1 Nomination des membres sur les Comités et Commissions du Conseil

J.2 Abolition d'un poste d'inspecteur en bâtiment

K.1 Contrat de cueillette des ordures au camping municipal.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2007
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 11 avril 2007 sur les projets de règlements numéros 106 à 110 inclusivement
4. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 23 avril 2007

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois d'avril 2007
2. Dépôt du rapport budgétaire avec estimé au 31 décembre 2007 pour la Ville
3. Renouvellement de la marge de crédit de la Ville
4. Règlement numéro 42 : Approbation des comptes soumis
5. Vente par shérif : Mandat à un avocat

C Gestion administrative

1. Nomination des membres sur les Comités et Commissions du Conseil - *retiré*

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres no. 2007-02 sur invitation pour le concassage de gravier brut
2. Achat de gravier brut à concasser secteur Sainte-Véronique : octroi d'un contrat



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

3. Réaménagement du Centre-Ville (rue L'Annonciation) : Mandat à une firme d'architectes paysagistes
4. Contrat de conciergerie de l'Édifice Félix-Gabriel-Marchand pour l'année 2007-2008

E Avis de motion

F Adoption des règlements

1. Adoption du règlement numéro 105 relatif à la construction de chemins et rues sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge
2. Adoption du règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats
3. Adoption du règlement numéro 107 relatif aux conditions d'émission des permis de construction
4. Adoption du règlement numéro 108 relatif au zonage
5. Adoption du règlement numéro 109 relatif au lotissement
6. Adoption du règlement numéro 110 relatif à la construction
7. Règlements numéros 108 et 109 : date de la tenue des registres

G Sécurité publique

1. Vents violents des 17 juillet et 1^{er} août 2006

H Transport routier

1. Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)
2. Réparation de l'unité 300-04

I Hygiène du milieu

1. Diagnostic du réseau d'aqueduc du secteur L'Annonciation

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Adhésion à la déclaration commune pour la protection des lacs et des cours d'eau
2. Abolition d'un poste d'inspecteur en bâtiment - *retiré*
3. Embauche d'une directrice adjointe du service d'urbanisme et responsable de l'environnement
4. Plan projet de lotissement : partie des lots 52B et 52B-13 du rang sud-ouest de la rivière Rouge

K Loisirs et culture

1. Contrat de cueillette des ordures au camping municipal - *retiré*
2. Travaux à réaliser au camping – réfection de l'accueil
3. Acquisition d'ordinateurs pour les bibliothèques

L Divers

1. Tournoi de golf du Carrefour Jeunesse Desjardins
2. Tournoi de golf du CLD d'Antoine-Labelle et CSRE Forêt

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

131/14-05-07

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2007

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2007;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

132/14-05-07

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 11 AVRIL 2007 SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 106 À 110 INCLUSIVEMENT

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 11 avril 2007 sur les projets de règlements numéros 106 à 110 inclusivement;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 11 avril 2007 sur les projets de règlements numéros 106 à 110 inclusivement, soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

ADOPTÉE

133/14-05-07

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 23 AVRIL 2007

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance d'ajournement du 23 avril 2007;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 23 avril 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Demande de modifications au règlement de zonage transmise par des contribuables du secteur Sainte-Véronique;
- Projet intégré d'habitation versus émission d'un permis à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation d'urbanisme;
- Problème d'accessibilité au site de vidange de roulotte au garage municipal du secteur L'Annonciation;
- Travaux à réaliser sur le chemin du Lac-Boileau Ouest vers le Lac-Jaune.

MM Martin Piché et Michel Robidoux, quittent la réunion. Il est 20h00.

GESTION FINANCIÈRE

134/14-05-07

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS D'AVRIL 2007

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes d'avril 2007 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 513699 à 514007) :	125 339,60 \$
Remises fédérales et provinciales :	85 882,38 \$
Comptes courants (ch. # 70470 à 70689) :	516 580,25 \$
Total :	727 802,23 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

135/14-05-07

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AVEC ESTIMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007 POUR LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'accepter, pour dépôt, le rapport budgétaire avec estimé au 31 décembre 2007, tel que préparé par le trésorier, Mme Pauline Legault, en date du 30 avril 2007.

ADOPTÉE

136/14-05-07

RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT DE LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge demande à la Caisse populaire de Rivière-Rouge de renouveler la marge de crédit (emprunt temporaire) de la Ville pour un montant maximum d'un million de dollars (1 000 000,00 \$) jusqu'au 31 décembre 2009.

D'autoriser le trésorier à signer les documents requis pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

137/14-05-07

RÈGLEMENT NUMÉRO 42 : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

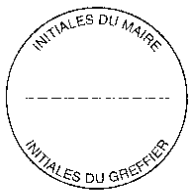
D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 42, relatif à la recherche en eau souterraine dans le secteur Sainte-Véronique, au montant total de 86 628,77 \$ (coût net de 82 065,78 \$), le tout conformément au rapport préparé par le trésorier en date du 3 mai 2007.

ADOPTÉE

138/14-05-07

VENTE PAR SHÉRIF : MANDAT À UN AVOCAT

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Pierre Chartrand, avocat, pour procéder à la vente par shérif de quatre (4) propriétés portant les matricules suivants : 9941-41-9388, 9941-41-6826, 2054-77-1209 et 2055-71-3137.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

139/14-05-07

APPEL D'OFFRES NO. 2007-02 SUR INVITATION POUR LE CONCASSAGE DE GRAVIER BRUT

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au concassage de gravier brut faisant partie de l'appel d'offres no. 2007-02 de la Ville, tels que préparés en date du 14 mai 2007.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées sur invitation écrite, pour la transformation et le concassage pesé de 10,000 tonnes métriques de gravier brut en gravier 0-3/4'' (MG-20) et de 10,000 tonnes métriques de gravier brut en gravier 0-2 1/2'' (MG-56), auprès des entreprises suivantes : Location Jean Miller inc., Meilleur et Frères V inc., Pavage Paquette inc.

Que les soumissions comprennent toutes les caractéristiques décrites au cahier des charges générales et toutes les exigences contenues à l'appel d'offres no. 2007-02 de la Ville daté du 14 mai 2007 et que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que les soumissions soient valides pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUMISSION CONCASSAGE DE GRAVIER BRUT** » jusqu'à 14h00 heure locale, le 1^{er} juin 2007 à l'adresse de la Ville, pour être ouvertes publiquement par la greffière, ou son substitut, le 1^{er} juin 2007 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

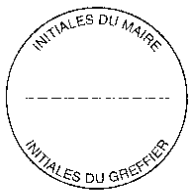
ADOPTÉE

140/14-05-07

ACHAT DE GRAVIER BRUT À CONCASSER SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : OCTROID'UN CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de 20,000 tonnes métriques de gravier brut à soixante-cinq sous (0,65 \$) la tonne métrique plus les taxes, soit pour un montant de 13 000,00 \$ plus les taxes, de M. Benoit Brun, pour la réfection des chemins municipaux du secteur Sainte-Véronique.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

Qu'un contrat comprenant les obligations des deux parties soit signé entre M. Brun et la Ville de Rivière-Rouge.

Que la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville.

Que la somme nécessaire à cet achat soit prise à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences locales.

ADOPTÉE

141/14-05-07

**RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE (RUE L'ANNONCIATION) :
MANDAT À UNE FIRME D'ARCHITECTES PAYSAGISTES**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De mandater le Groupe Rousseau Lefebvre pour la préparation d'esquisses détaillées et d'un plan d'ensemble pour le réaménagement du Centre-Ville, soit la rue L'Annonciation, de manière à planifier les interventions et budgéter les aménagements requis, tel mandat au coût total de 19 500,00 \$ plus les taxes, le tout conformément à leur offre de services du 4 mai 2007.

ADOPTÉE

142/14-05-07

**CONTRAT DE CONCIERGERIE DE L'ÉDIFICE FÉLIX-GABRIEL-
MARCHAND POUR L'ANNÉE 2007-2008**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De conclure un contrat avec Mme France Dupuy pour la conciergerie de l'édifice Félix-Gabriel-Marchand, pour la période du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2008, pour la somme totale de 8 600,00 \$.

D'autoriser la mairesse à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

143/14-05-07

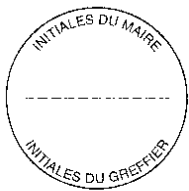
**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 105 RELATIF À LA
CONSTRUCTION DE CHEMINS ET RUES SUR LE TERRITOIRE DE LA
VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE**

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 105 et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis à la séance ordinaire du 10 avril 2007 et ayant été transmis à M. le conseiller Denis Lacasse en date du 16 avril 2007.

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 105 relatif à la construction de chemins sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

Le texte intégral du règlement numéro 105 relatif à la construction de chemins sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge est reproduit au livre des règlements.

144/14-05-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 106 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats, le projet de règlement ayant été adopté à la séance d'ajournement du 27 mars 2007 et renoncent à sa lecture, une dispense ayant été demandée à cet effet lors de l'avis de motion du 27 mars 2007.

La greffière adjointe fait lecture des modifications apportées à l'article 5.2 du règlement numéro 106, depuis le 27 mars 2007.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats est reproduit au livre des règlements.

145/14-05-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 107 RELATIF AUX CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le règlement numéro 107 relatif aux conditions d'émission des permis de construction, le projet de règlement ayant été adopté à la séance d'ajournement du 27 mars 2007 et renoncent à sa lecture, une dispense ayant été demandée à cet effet lors de l'avis de motion du 27 mars 2007.

Le règlement 107 est identique au projet de règlement adopté le 27 mars 2007.

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 107 relatif aux conditions d'émission des permis de construction.

ADOPTÉE

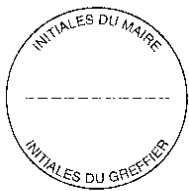
Le texte intégral du règlement numéro 107 relatif aux conditions d'émission des permis de construction est reproduit au livre des règlements.

146/14-05-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 108 RELATIF AU ZONAGE

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le règlement numéro 108 relatif au zonage, le projet de règlement ayant été adopté à la séance d'ajournement du 27 mars 2007 et renoncent à sa lecture, une dispense ayant été demandée à cet effet lors de l'avis de motion du 27 mars 2007.

La greffière adjointe fait lecture des modifications apportées au règlement numéro 108 depuis le 27 mars 2007, soit aux articles 8.9.6, 8.12 et 20.14, de même qu'aux grilles des spécifications (annexe 2 du zonage) aux pages 2-4, 2-5, 2-14, 2-15, 2-16, 2-20 et 2-22.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 108 relatif au zonage.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 108 relatif au zonage et ses annexes sont reproduits au livre des règlements.

147/14-05-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 109 RELATIF AU LOTISSEMENT

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le règlement numéro 109 relatif au lotissement, le projet de règlement ayant été adopté à la séance d'ajournement du 27 mars 2007 et renoncent à sa lecture, une dispense ayant été demandée à cet effet lors de l'avis de motion du 27 mars 2007.

La greffière adjointe fait lecture des modifications apportées à l'article 4.14 du règlement numéro 109, depuis le 27 mars 2007.

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 109 relatif au lotissement.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 109 relatif au lotissement est reproduit au livre des règlements.

148/14-05-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 110 RELATIF À LA CONSTRUCTION

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le règlement numéro 110 relatif à la construction, le projet de règlement ayant été adopté à la séance d'ajournement du 27 mars 2007 et renoncent à sa lecture, une dispense ayant été demandée à cet effet lors de l'avis de motion du 27 mars 2007.

Le règlement 110 est identique au projet de règlement adopté le 27 mars 2007.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 110 relatif à la construction.

ADOPTÉE

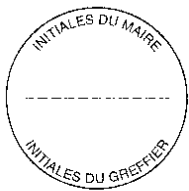
Le texte intégral du règlement numéro 110 relatif à la construction est reproduit au livre des règlements.

149/14-05-07

RÈGLEMENTS NUMÉROS 108 ET 109 : DATE DE LA TENUE DES REGISTRES

CONSIDÉRANT l'adoption des règlements numéros 108 relatif au zonage et 109 relatif au lotissement;

CONSIDÉRANT que les règlements numéros 108 relatif au zonage et 109 relatif au lotissement contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par l'ensemble des personnes habiles à voter,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

conformément aux procédures prévues par le décret 1439-2002 créant la nouvelle Ville de Rivière-Rouge, tel que modifié par le décret 1073-2005;

CONSIDÉRANT la nécessité de tenir un registre sur chacun des règlements numéros 108 et 109 afin de permettre aux personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, de se prononcer sur lesdits règlements numéros 108 et 109;

CONSIDÉRANT qu'un avis public sera affiché à l'endroit déterminé par le Conseil et publié dans le journal L'Information du Nord édition du 19 mai 2007;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De tenir un registre pour les personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, pour chacun des règlements numéros 108 et 109, le lundi 28 mai 2007 de 9 heures à 19 heures, au bureau de la Ville situé au 25 rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, afin de permettre aux personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, de se prononcer sur lesdits règlements numéros 108 et 109.

ADOPTÉE

M. Jean-Louis Boileau quitte la réunion. Il est 20h20.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

150/14-05-07

VENTS VIOLENTS DES 17 JUILLET ET 1^{ER} AOÛT 2006

CONSIDÉRANT l'adoption des résolutions numéros 059-A/21-08-06, 113-A/20-11-06, 250/24-07-06 et 272/14-08-06 pour demander que Rivière-Rouge soit reconnue zone désignée pour bénéficier d'un programme d'assistance financière du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que Rivière-Rouge a été désignée par le décret 1383-2003;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière de 24 335,89 \$ a été adressée au Ministère de la Sécurité publique en date du 16 octobre 2006 pour les vents violents du 17 juillet 2006 et qu'une subvention estimée à 6 285,14 \$ est attendue;

CONSIDÉRANT que les dommages causés à Rivière-Rouge pour les vents violents du 1^{er} août 2006 sont estimés à 4 485,00 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De demander au Ministère de la Sécurité publique de fermer le dossier numéro 40603171 dans le cadre du programme général d'aide financière lors du sinistre du 1^{er} août 2006 puisque le montant de dommages encourus est minime et que la Ville doit assumer un coût minimum par capita avant de recevoir une subvention.

De transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution au Ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

151/14-05-07

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

VENTS VIOLENTS DES 17 JUILLET ET 1^{ER} AOÛT 2006

CONSIDÉRANT que la Municipalité de La Macaza et la Ville de Rivière-Rouge sont toutes deux désignées dans le programme de remboursement des dommages subis lors des vents violents du 17 juillet 2006 et du 1^{er} août 2006;

CONSIDÉRANT que les dépenses reliées à ces dommages sont assumées par le budget d'agglomération;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge rembourse à la Municipalité de La Macaza un montant de 7 569,98 \$ représentant un total de 3 093,86 \$ pour les vents violents du 17 juillet 2006 et un total de 4 476,12 \$ pour les vents violents du 1^{er} août 2006 pour les dépenses encourues par la municipalité suite auxdits sinistres.

Que la Municipalité de La Macaza s'engage à rembourser à la Ville de Rivière-Rouge dans ses compétences d'agglomération, la subvention qui sera versée à la Municipalité de La Macaza par le ministère de la Sécurité Publique pour les vents violents du 17 juillet 2006 et du 1^{er} août 2006 survenus sur le territoire de La Macaza.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

152/14-05-07

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLACAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l'Union des municipalités du Québec une entente ayant pour but l'achat de matériel;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de chlorure de sodium;

ATTENDU QUE la proposition de l'Union des municipalités est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de sodium dans les quantités nécessaires pour ses activités;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé.

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et le cahier des charges que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée chaque année.

Que pour se retirer du programme d'achat regroupé de chlorure de sodium, la Municipalité devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet 30 jours avant le dépôt de l'appel d'offres annuel.

Que la Municipalité reconnaisse que l'Union des municipalités du Québec recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes; ledit taux est fixé annuellement et est inscrit dans le cahier des charges lors de l'appel d'offres.

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

153/14-05-07

RÉPARATION DE L'UNITÉ 300-04

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'entériner les réparations effectuées sur l'unité 300-04 (camion 10 roues secteur Marchand) par Les Ateliers de Réparation B & R ltée au montant total de 7 405,85 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

154/14-05-07

DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'AQUEDUC DU SECTEUR L'ANNONCIATION

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme Aqua Data Rive Nord pour la réalisation d'une étude établissant un diagnostic de l'état du réseau d'aqueduc du secteur L'Annonciation par l'inspection et l'analyse des quatre-vingt (80) bornes d'incendie, tel mandat au coût total de 6 800,00 \$ plus les taxes, le tout conformément à leur offre de services du 16 mars 2007.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

155/14-05-07

ADHÉSION À LA DÉCLARATION COMMUNE POUR LA PROTECTION DES LACS ET DES COURS D'EAU

ATTENDU que les lacs et cours d'eau constituent une part importante de notre patrimoine collectif;

ATTENDU les multiples utilisations que nous faisons de nos lacs et cours d'eau;

ATTENDU la sensibilité et la fragilité des écosystèmes de nos lacs et cours d'eau;

ATTENDU notre volonté d'agir en partenariat avec les différents utilisateurs pour assurer la protection des lacs et cours d'eau;

ATTENDU notre volonté d'énoncer clairement et publiquement notre attachement à la préservation de la qualité de nos lacs et cours d'eau;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'endosser la Déclaration Commune pour la protection des lacs et cours d'eau.

ADOPTÉE

156/14-05-07

EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE DU SERVICE D'URBANISME ET RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de Mme Marie-France Brisson à titre de directrice adjointe du service d'urbanisme et responsable de l'environnement à compter du 14 mai 2007.

D'autoriser la mairesse à signer le contrat de travail de Mme Brisson pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

157/14-05-07

PLAN PROJET DE LOTISSEMENT : PARTIE DES LOTS 52B ET 52B-13 DU RANG SUD-OUEST DE LA RIVIÈRE ROUGE

CONSIDÉRANT qu'un plan projet de lotissement pour une partie du lot 52 du rang sud-ouest de la rivière Rouge a été déposé à la Ville représentant dix-sept (17) terrains, l'ouverture d'une nouvelle rue reliant la rue Pelletier et la rue Cartier, ainsi que la construction d'un réseau d'égout et d'aqueduc;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que, par la résolution numéro C.C.U. 059.07.05.08, les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent d'accepter le plan projet avec certaines conditions;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

D'accepter le plan projet de lotissement pour la partie des lots 52B et 52B-13 du rang sud-ouest de la rivière Rouge, plan 53 274-C, minute 3935, dossier 06-268-1, préparé par l'arpenteur-géomètre, M. Daniel Robidoux, en date du 12 avril 2007, conditionnellement à ce que les propriétaires s'assurent de boucler le réseau d'aqueduc entre la rue Pelletier et la rue Cartier.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

158/14-05-07

TRAVAUX À RÉALISER AU CAMPING – RÉFECTION DE L'ACCUEIL

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réalisation des travaux de réfection complète de l'accueil et du comptoir d'accueil au camping de Sainte-Véronique par Rénovations Générales R. Paiement Artisan au montant total de 15 561,00 \$ plus les taxes.

Que, dans le cadre de ses compétences de proximité, la présente dépense soit prise à même le fonds de roulement et soit remboursée sur une période de cinq (5) ans.

ADOPTÉE

159/14-05-07

ACQUISITION D'ORDINATEURS POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de six (6) ordinateurs Pentium IV à raison 150,00 \$ chacun plus les taxes, le tout pour une dépense totale de 900,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

DIVERS

160/14-05-07

TOURNOI DE GOLF DU CARREFOUR JEUNESSE DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'achat de quatre (4) billets pour le tournoi de golf du Carrefour Jeunesse Desjardins du 12 mai 2007 au coût de 99,99 \$ chacun.

ADOPTÉE

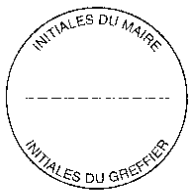
161/14-05-07

TOURNOI DE GOLF DU CLD D'ANTOINE-LABELLE ET CSRE FORÊT

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de deux (2) billets pour le tournoi de golf du CLD d'Antoine-Labelle et du Centre de services aux réseaux d'entreprises (CSRE Forêt) du 15 juin 2007 au coût de 145,00 \$ chacun.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Travaux au barrage du Lac-Paquet;
- Recherches en eau souterraine dans le secteur Sainte-Véronique;
- Droits de mutation pour un lot boisé;
- Mesures mises en place pour la protection des lacs et des cours d'eau.

Mme Bélanger remercie les membres du Conseil et le personnel cadre qui ont préparé le texte qui a servi à lui rendre hommage et rendre hommage à M. le conseiller Normand Gravel lors du dernier congrès de l'Union des Municipalités du Québec pour leur vingt (20) ans de vie municipale.

162/14-05-07

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h45.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe